



## FORMATION FEDERALE 2023 – NIVEAU 1

### ANIMATEUR MARCHE NORDIQUE

**LIEU** : MORBECQUE (59), 31 rue du parc – *Espace Joliot-Curie*

**DATES** : *Samedi 18 et dimanche 19 Février 2023 de 9H à 18H*

**FORMATEURS** : Hélène Hocman BPJEP APT

Annick Carlier Entraîneur 1er Degré FFA marche nordique, BF1 et BF2 FNSMR

Laurent Lescouffe Entraîneur 1er Degré FFA marche Nordique, BF1 et BF2 FNSMR

#### PROGRAMME

1) *Présentation :*

*Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural – Mouvement sportif – Loi sur le sport*

2) *Pédagogie – Organisation d’une séance – Différents publics – Sécurité – Gestion du matériel*

3) *Mise en situation – encadrement de l’activité – perfectionnement technique individualisé*

4) *Evaluation de la formation*

#### COUT

*60 € par stagiaire licencié FNSMR et 160 € pour un non-licencié (les 2 repas du midi compris)*

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS au CRSMR Hauts-de-France

[hautsdefrance@sportrural.fr](mailto:hautsdefrance@sportrural.fr) ou 06.85.22.39.44

### Conditions de délivrance du diplôme :

Le Brevet Fédéral 1 – Marche Nordique FNSMR ne sera délivré que lorsque le participant aura :

- suivi la totalité de la formation
- validé le tronc commun
- validé le spécifique Marche Nordique
- attesté d'un diplôme PSC1 (premiers secours)

### Documents à fournir :

- Fiche d'inscription ci-dessous complétée + le règlement à l'ordre du CRSMR Hauts-de-France
- Licence sportive 2022-2023 /Certificat médical en cours de validité
- Photocopie de l'attestation d'un diplôme PSC1 (premiers secours)

**FICHE D'INSCRIPTION FORMATION FEDERALE FNSMR  
ANIMATEUR «marche nordique»  
18 et 19 Février 2023 à MORBECQUE (59)**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... e-mail (lisible) : .....

Date de naissance : .....

(COCHER LA CASE CORRESPONDANTE)

Adhérent Sport en Milieu Rural, préciser le N° de la LICENCE : .....  
et le nom de votre Association : .....

Non-adhérent au Sport en Milieu Rural

Titulaire d'une formation PSC (Premiers Secours) :  oui  non

Si oui : date d'obtention du PSC1 : ...../...../..... (joindre copie)

Si non : suivre une formation (avant ou après pour valider le BF1)

Chèque N° : ..... de ..... € à l'ordre du CRSMR HDF Banque : .....

Fait à : .....

le : .....

Signature :

**FICHE A RETOURNER AU COMITE REGIONAL  
DU SPORT EN MILIEU RURAL :**

[hautsdefrance@sportrural.fr](mailto:hautsdefrance@sportrural.fr)

ou par La Poste : CDSMR 59

31 rue du Parc



Comité Régional  
**Hauts-de-France**  
Sport en Milieu Rural



Brevet Fédéral  
Niveau 1

# CONTENUS

## Tronc commun (8h en autoformation)

Un livret vous sera envoyé pour étudier le tronc commun

- Le mouvement associatif et sportif
- Le sport en milieu rural : la FNSMR
- Responsabilité, assurance et sécurité
- Développement durable
- Sport-Santé / Handicap
- Gestion de groupe et pédagogie

## Spécifique (16h en présentiel)

- Historique
- Matériel, règles, arbitrage,
- Sécurité
- Techniques de pratique (gestes, vocabulaire, etc.)
- Physiologie (spécifique à la discipline),
- Spécificités de la discipline au sein de la FNSMR (adaptation des règles, convivialité, critères, comparaison avec les autres fédérations...)
  
- Placer les pratiquants dans la logique de l'activité : animer une séance
- Mettre les pratiquants en situation de sécurité
- Accompagner le pratiquant dans sa découverte de la discipline
- Connaître et être en capacité de préconiser des échauffements et étirements propres à la discipline
- Connaître et pouvoir préconiser des exercices techniques types

## Evaluation

- Tronc Commun : QCM lors du stage ou formulaire en ligne
- Spécifique : continu, en situation et QCM lors du stage

**Rappel** Le diplôme sera délivré lorsque l'obtention du PSC1 sera justifiée et que le tronc commun sera validé.